



**SAINT-CALIXTE**

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER RELATIF AUX SORTIES  
ET AUX ACTIVITÉS SPÉCIALES ASSOCIÉES AU CAMP DE JOUR  
ESTIVAL ET HIVERNAL**

**Municipalité de Saint-Calixte**

**Dernière mise à jour : 14 mars 2025**

**Résolution no : 2025-04-14-117**

**Adopté le : 14 avril 2025**

## **Mise en contexte**

La Municipalité de Saint-Calixte offre annuellement un camp de jour durant la période estivale ainsi que lors de la semaine de relâche. Cette offre de service inclut plusieurs activités préparées par l'équipe d'animation, mais aussi la possibilité de participer à des sorties et des activités spéciales. Ces dernières sont payantes et non compris dans le coût du camp de jour.

Depuis quelques années, le taux de participation à ces sorties et activités ne fait que diminuer. En 2024, la Municipalité a constaté que près du tiers des enfants inscrits au camp de jour n'ont pas participé aux sorties et aux activités proposées.

À compter de 2025, la Municipalité a pris la décision d'inclure le coût des sorties et des activités spéciales à la tarification globale du camp de jour. De ce fait, tous les enfants qui seront inscrits au camp de jour seront également inscrits aux sorties et aux activités.

Cet ajout a comme conséquence d'augmenter le coût global du camp de jour. La Municipalité est consciente des capacités financières de ses citoyens et souhaite, par ce programme, permettre aux familles qui sont à faible revenu de bénéficier d'une aide financière pour couvrir le coût associé aux sorties et aux activités spéciales.

### **Critères d'admissibilité**

- Être résident de la Municipalité de Saint-Calixte;
- Avoir procédé à l'inscription (d'au moins un enfant) et avoir payé la totalité (avant la dernière journée) du camp de jour offert par la Municipalité de Saint-Calixte. L'inscription à un autre camp de jour n'est pas acceptée;
- Avoir un revenu familial égal ou inférieur au seuil prévu selon la taille du ménage (voir le tableau en annexe 1);
- Avoir transmis tous les documents demandés avant la fin de la date de dépôt.

### **Frais couverts**

- Un montant de 20 \$ par enfant par semaine inscrite;
- Un montant maximal de 140 \$ par enfant inscrit au camp de jour (si inscrit tout l'été).

### **Documents nécessaires**

- Formulaire rempli (disponible à l'annexe 2);
- Preuve de résidence (ex : compte de taxes, bail, permis de conduire, autres);
- Preuve de revenu annuel (ex : avis de cotisation de chaque parent à charge de l'année précédente, rapport d'impôt, allocation familiale, autres);
- Preuve de paiement / inscription au camp de jour de la Municipalité de Saint-Calixte;
- Copie d'une preuve d'identité.

### **Comment déposer une demande**

- Déposer au bureau municipal (avant la date limite) l'ensemble des documents dans une enveloppe scellée à l'attention de la direction du Service des loisirs, des communications et des événements spéciaux;
- S'il manque des documents, la demande peut être rejetée.

### **Si votre demande est acceptée**

- Nous vous ferons parvenir une lettre d'acceptation par la poste.

## **Remboursement**

- Le remboursement sera fait seulement à la fin de l'été. Le paiement sera fait par chèque au nom de la personne qui aura déposé la demande;
- Le chèque sera envoyé par la poste après la séance du conseil municipal du mois de septembre, à moins d'une situation exceptionnelle.

## **Si votre demande est refusée**

- Nous vous ferons parvenir une lettre par la poste vous indiquant que votre demande a été refusée ainsi que les raisons menant à cette décision.

## **Informations supplémentaires**

- La Municipalité est consciente que ce processus doit être fait dans la plus grande confidentialité. De ce fait, elle désire limiter le nombre de personnes qui auront accès aux divers documents.
- Un comité de sélection très restreint sera constitué du directeur du Service des loisirs, des communications et des événements spéciaux et de la directrice des finances et directrice générale des opérations;
- Chaque demande sera attribuée à un numéro d'identification afin de conserver l'anonymat;
- Une fois le processus terminé, seuls le nom, l'adresse postale et le montant de remboursement seront transmis à la technicienne comptable afin d'émettre le chèque;
- La Municipalité se réserve le droit de refuser une demande et de mettre fin au programme à tout moment, sans avis.

Ce programme d'aide financière est en partie accessible grâce à la participation monétaire du *Comptoir Trouvailles à Bas Prix* qui a fait un généreux don à la Municipalité. Nous les remercions pour leur soutien financier et leur implication auprès de nos jeunes et notre communauté.

## Annexe 1



### Seuils du faible revenu pour la période estivale 2025

Seuils du faible revenu, avant impôt, selon la taille du ménage, en vigueur pour la période estivale 2024*												
Taille du ménage	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes	8 personnes	9 personnes	10 personnes	11 personnes	12 personnes
Seuils	34 369 \$	48 605 \$	59 528 \$	68 737 \$	76 850 \$	84 185 \$	90 931 \$	97 209 \$	103 106 \$	108 683 \$	113 988 \$	119 056 \$

\*Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, projections pour 2024.

## Annexe 2

### Formulaire de dépôt de demande au Programme de soutien relatif aux sorties et aux activités spéciales associées au camp de jour estival et hivernal

#### Identification du demandeur

Nom et prénom		Lien avec l'enfant (mère, père, famille d'accueil, autre)	
Adresse		Ville	
Province		Code postal	
Courriel		Numéro de téléphone	

#### Information sur la famille

Situation parentale	<input type="checkbox"/> En couple	<input type="checkbox"/> Monoparental	<input type="checkbox"/> Famille reconstituée
Nombre d'enfants à charge			
Nombre d'adultes en charge des enfants			

#### Information 1<sup>er</sup> enfant

Nom et prénom							
Date de naissance							
Semaine(s) inscrite(s)	<input type="checkbox"/> Semaine 1	<input type="checkbox"/> Semaine 2	<input type="checkbox"/> Semaine 3	<input type="checkbox"/> Semaine 4	<input type="checkbox"/> Semaine 5	<input type="checkbox"/> Semaine 6	<input type="checkbox"/> Semaine 7
Montant demandé à rembourser (maximum de 20 \$ / semaine inscrite)							

#### Information 2<sup>e</sup> enfant

Nom et prénom							
Date de naissance							
Semaine(s) inscrite(s)	<input type="checkbox"/> Semaine 1	<input type="checkbox"/> Semaine 2	<input type="checkbox"/> Semaine 3	<input type="checkbox"/> Semaine 4	<input type="checkbox"/> Semaine 5	<input type="checkbox"/> Semaine 6	<input type="checkbox"/> Semaine 7
Montant demandé à rembourser (maximum de 20 \$ / semaine inscrite)							

### Information 3<sup>e</sup> enfant

Nom et prénom	
Date de naissance	
Semaine(s) inscrite(s)	<input type="checkbox"/> Semaine 1 <input type="checkbox"/> Semaine 2 <input type="checkbox"/> Semaine 3 <input type="checkbox"/> Semaine 4 <input type="checkbox"/> Semaine 5 <input type="checkbox"/> Semaine 6 <input type="checkbox"/> Semaine 7
Montant demandé à rembourser (maximum de 20 \$ / semaine inscrite)	

#### Preuve du revenu familial annuel brut

Le revenu familial brut correspond au revenu des deux parents qui ont la charge de l'enfant ou du parent qui débourse les frais reliés au camp de jour et de son/sa conjoint(e) actuel(le).

Veuillez fournir les pièces justificatives du revenu de tous les membres de votre famille qui ont à leur charge les enfants qui font partie de cette demande (résidant ou non à une même adresse).

- Avis de cotisation le plus récent - formulaire fédéral (T-451) ou provincial (TPF-98) (obligatoire).

#### Preuve de résidence

Veuillez nous fournir **une seule** preuve parmi les suivantes :

- Copie du permis de conduire
- Copie du compte de taxes municipales ou scolaire
- Copie du bail
- Copie d'une facture (ex : d'électricité)

#### Conditions

Veuillez noter que ce formulaire sera lu par les personnes du comité de sélection de l'aide financière et que l'information recueillie sera traitée en toute confidentialité.

Le montant demandé varie en fonction du nombre de semaines inscrites.

Le demandeur est conscient(e) que la Municipalité de Saint-Calixte se réserve le droit de réviser en tout temps l'admissibilité ou de refuser toute demande incomplète ou imprécise.

La Municipalité de Saint-Calixte s'engage à traiter toutes les demandes dans un délai raisonnable, advenant que toutes les preuves requises aient bien été fournies. Une fois votre demande traitée, vous recevrez une réponse positive ou négative par lettre.

Je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques. J'aimerais demander une aide financière auprès de la Municipalité de Saint-Calixte. Si ma situation financière change, j'en aviserais la Municipalité le plus rapidement possible.

Je consens à transmettre les informations personnelles demandées dans le cadre de ce programme de soutien relatif aux sorties et aux activités spéciales associées au camp de jour estival et hivernal à la Municipalité de Saint-Calixte afin que cette dernière puisse traiter ma demande. Ces renseignements personnels seront conservés jusqu'à la fin du programme dans un endroit sécuritaire et confidentiel.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date de la demande : \_\_\_\_\_